

Magescq

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

AVENIR

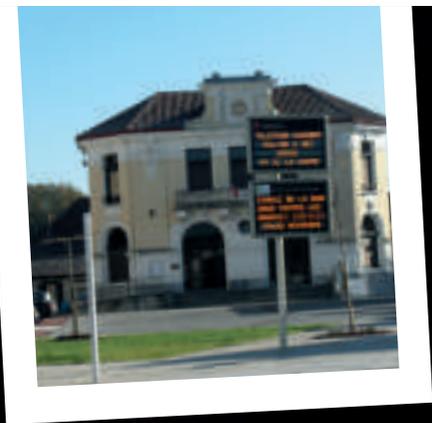


*Monsieur le Maire
et son Conseil Municipal
vous invitent
à la traditionnelle
cérémonie des vœux
le dimanche 19 janvier 2014
à 11h30, à la salle
de la Mairie.*



SOMMAIRE

P02



*Magescq Avenir remercie Gérard Benquet
correspondant local du journal Sud-Ouest
pour sa participation photographique.*



LE MOT DU MAIRE

P03

INFOS

P04

SCOLAIRE

P05 > 06

DU CÔTÉ DES D'JEUNS

P07

PÉRISCOLAIRE

P08 > 09

MÉDIATHÈQUE

P10

PATRIMOINE

P11

LE SAVIEZ-VOUS

P12

SYDEC

P13

A L'HONNEUR

P14

ASSOCIATIONS

P15 > 17

ETAT CIVIL

P18

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers administrés

Cette année 2013 a procuré bien des satisfactions à notre commune

Tout d'abord, nous avons mis en place la nouvelle organisation des rythmes scolaires dans notre école.

Ne perdons pas de vue l'essentiel : cette réforme est faite dans l'intérêt des enfants, pour respecter leur rythme propre, alternant périodes d'apprentissage et temps de repos.

Elle permet d'étaler sur 4 jours et demi les 24 h d'enseignement scolaire hebdomadaires, raccourcissant la journée de classe et libérant de ce fait 45 mn de T.A.P. L'organisation de ces Temps d'Activités Périscolaires, prise en charge par la commune, semble satisfaisante, puisque la quasi-totalité des enfants inscrits à l'école y participent.

Tout ceci est le résultat d'une concertation efficace avec les enseignants, le centre de loisirs et les parents d'élèves : sans leur adhésion rien n'aurait été réalisable et je tenais à les en remercier chaleureusement.

L'école numérique celle du XXIème siècle, est bien une réalité. La communauté des communes MACS continue à investir dans ce projet pédagogique, en équipant les classes en tableaux numériques, les enseignants et les élèves en tablettes numériques.

L'inauguration des travaux d'agrandissement du groupe scolaire et de l'aménagement du bourg, en présence de nombreuses personnalités, a été pour nous la juste récompense des efforts engagés depuis quelques années par le conseil municipal. Et l'occasion de réunir la population dans un grand moment de convivialité. Ces réalisations ont été possible grâce à la participation financière du Conseil Général des Landes, de la communauté des communes MACS et de l'Etat. Les derniers arbres viennent d'être plantés rue de la République et sur la place du village, donnant à cet aménagement une grande qualité paysagère ; le mobilier urbain suivra.

Les travaux du nouveau lotissement « Cap Coste » avancent selon une programmation bien maîtrisée. La commercialisation des lots se met en place. Afin de préserver une ambiance champêtre, dans le cadre du plan paysage, près de six cents arbres seront plantés... Voilà qui nous rapproche de « L'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono, spectacle proposé par la Médiathèque en Octobre dernier, et qui fut un beau moment de poésie, de générosité humaine.



Le développement d'une commune se construit dans le temps, année après année avec patience et persévérance. La continuité de l'action des conseils municipaux qui m'ont accompagné depuis 2001 a permis de développer ce village et de l'ancrer dans la modernité.

Mes chers concitoyens, avec vous nous avons mené à bien la réalisation de multiples projets, ce sont des richesses qui font l'attrait de notre commune. Vous qui habitez ici, vous faites partie de ces richesses, par votre implication professionnelle ou bénévole, par un sourire, une parole aimable, ainsi des amitiés se créent.

Ce qui fait une commune, c'est la cohésion qui se tisse entre tous ses habitants.

Magescq a besoin de sérénité, pour continuer sa marche en avant.

Confiant dans l'avenir, il me reste à vous présenter au nom du conseil municipal, tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année, qu'elle vous apporte à vous et vos proches la réalisation de toutes vos espérances.

Jean-Claude Saubion
Maire de Magescq

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

23 – 30 MARS 2014

Modalités de vote:

1)- Nous rappelons que notre commune est dotée de deux bureaux de vote:

- bureau de vote n° 1, situé en Mairie ;
- bureau de vote n° 2, situé aux Ecoles.

Le numéro du bureau de vote est inscrit sur la Carte d'électeur.

2)- DEUX LISTES DISTINCTES SUR UN MEME BULLETIN DE VOTE:

Au moment du vote, nous aurons comme avant un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : nous voterons le même jour et une seule fois pour ces deux listes que nous ne pouvons séparer,

- les 19 conseillers municipaux

ET

- les 2 conseillers communautaires (plus 1 supplémentaire) : obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

3)- TOUS LES ELECTEURS DEVRONT DESORMAIS, POUR TOUTES LES ELECTIONS, PRESENTER UNE PIECE D'IDENTITE AU MOMENT DU SCRUTIN, EN MEME TEMPS QUE LA CARTE ELECTORALE

(article 31 du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires)

Pour mémoire, **les pièces permettant de justifier son identité** au moment de voter sont mentionnées dans l'arrêté ministériel du 12 décembre 2013 pris en application des articles R5 et R60 du code électoral, dont voici les dispositions :

Article 1

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 5° Carte Vitale avec photographie
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par la Société nationale des chemins de fer ;
- 11° Permis de conduire ;
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- 13° Livret de circulation, délivré par le Préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 ;
- 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale ;

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Article 2

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité;
- 2° Titre de séjour ;
- 3° Un des documents mentionnés aux 4° à 14° de l'article 1^{er}.

Pour tout complément d'information :

- ***renseignement en mairie,***

- ***ou: www.landes.gouv.fr (rubrique : « élections municipales et communautaires 2014 »)***

VOTEZ : UN GESTE CITOYEN !

INAUGURATION

Vendredi 18 octobre 2013 : la rencontre du savoir-faire, du savoir et du savoir être

18h: groupe scolaire 'Lo Mainadèr', heure des vacances... oui, mais pas seulement.

Près de deux cents magescquois se regroupent autour de Monsieur le Maire, Jean-Claude Saubion pour accueillir Monsieur Serge Jacob, sous-préfet de Dax, Monsieur Gérard Subsol, représentant Monsieur Emmanuelli, président du Conseil Général des Landes, Monsieur le président de la Communauté de communes Marenne-Adour-Côte Sud, Eric Kerrouche, Monsieur Pascal Déjoux, inspecteur de l'Education nationale, Messieurs les Maires des communes avoisinantes. C'est en effet l'heure de l'inauguration officielle de l'extension du groupe scolaire - réfectoire et classe- suivie de l'inauguration des travaux de voirie de l'avenue de Marenne et du Marensin.

■ Deux projets: deux engagements forts de la municipalité

Monsieur le Maire guide ses invités sur les nouveaux ouvrages. Fonctionnalité des locaux pour l'école alliant bien-être, sécurité et confort thermique et acoustique, nouveaux équipements pédagogiques, aménagements extérieurs repensés. Réaménagement du centre bourg privilégiant la desserte des commerces et des équipements publics avec des trottoirs larges, des cheminements sécurisés, agrémentés de plantations sur tiges et couvrantes, et la mise en valeur du bâti avec l'utilisation de matériaux nobles et un stationnement organisé.

La cérémonie se poursuit en mairie, où Monsieur le Maire a su trouver les mots justes pour expliquer sa détermination à mener ces deux projets avec l'équipe municipale: « l'école maternelle et primaire est déterminante dans la construction des enfants, d'où la volonté de leur offrir un équipement de qualité, moderne, adapté à notre époque et au monde d'aujourd'hui. La réalisation des travaux du centre bourg, c'est l'amélioration du cadre de vie nécessaire au bon développement du village : elle a été faite dans un souci de sécurité, de fonctionnalité, tout en gardant son identité ».

Monsieur le Maire décrit ensuite les enjeux de ces deux réalisations pour le village, tout en remerciant les différents intervenants : les entreprises pour la qualité de leurs prestations ; l'Etat, Le Conseil général et la Communauté de communes pour leurs aides financières.

■ L'école : la préoccupation majeure des deux équipes municipales

5 classes en 2001 ; 8 classes en 2013 avec 208 enfants et 170 qui déjeunent régulièrement à la cantine scolaire. Des locaux devenus exigus : il fallait aller vite. En novembre 2012, la décision fut prise pour la construction d'une classe nouvelle et l'agrandissement du restaurant scolaire. Le choix se porta sur une solution modulaire avec une réalisation clés en main confiée à l'entreprise Dassé Constructions de Castets dans le cadre des règles des marchés à procédure adaptée. Des locaux fonctionnels, prêts pour la rentrée de septembre, sans oublier l'aménagement de la cour de récréation. Ce projet a été mené à son terme grâce à une mobilisation sans faille des entreprises intervenantes (Dassé, Campistrion, Doussy-Delos, Castra Frères, Labeyrie, ABC). Un savoir-faire au service du savoir et du savoir être dans des locaux où l'accueil périscolaire, le Centre de loisirs, la halte garderie itinérante et les activités périscolaires complètent les disciplines enseignées.

■ L'aménagement du bourg : une longue histoire de 12 ans

Un projet parti d'un constat en 2001: le bourg était traversé sur l'axe nord-sud par l'ancienne RN 10, et d'ouest en est par la RD 16 Saint-Paul-lès-Dax – Léon. Deux routes qu'il fallait 'rendre à l'humain'. L'aménagement de la place des arènes et de l'espace commercial préfiguraient la nouvelle organisation du centre bourg : mise en sécurité des déplacements des usagers (piétons et voitures) ; aménagement de trottoirs larges pensés pour les personnes à mobilité réduite ; mise en accessibilité et desserte aisée des commerces et des équipements publics ; organisation et création de stationnements ; aménagements paysagers et mise en valeur du patrimoine bâti ; création

d'une voie sécurisée vers le boulodrome qui s'inscrit dans le cadre du schéma directeur des 'voies vertes' élaboré par la Communauté de communes.

2009 marque le début des études: la réalisation débutant par l'avenue du Marensin de novembre 2011 à février 2012, sur 200 mètres ; s'en suivirent l'avenue de Marenne, l'avenue des Landes et de la République sur un linéaire de 950 mètres (de janvier à juillet 2013). Le traitement de la place de la mairie et l'éclairage de l'église paraissant cet aménagement.

Des entreprises et des hommes d'un grand professionnalisme ont mené ces travaux dans des conditions climatologiques quelquefois très difficiles : sous la maîtrise d'ouvrage de MACS, sont intervenues Lafitte TP, Magelec, Bouyrie de Bie, Campistrion. Le Sydec dans le cadre de sa compétence (assainissement, éclairage) et le Conseil général (service des routes).

En conclusion, Monsieur le Maire se tourne résolument vers l'avenir : on ne subit pas l'avenir, on le fait. « En 1999, nous étions 1378 habitants ; en 2013, nous approchons les 2000. Nous sommes ici à Magescq, des gens de conviction qui n'ont pas la prétention de bien gérer la commune pour accompagner son évolution, sans perdre de vue le souci de le réaliser dans la justice sociale et la solidarité des générations ».

Avec la concrétisation de ces deux projets, c'est un peu un village nouveau qui a été inauguré.



Les personnalités inaugurent l'Avenue de Marenne



Ecole : les personnalités, entourées de M. Yves Saint-Martin (Président des Constructions Dassé), coupent le ruban tricolore

LA RÉALITÉ DE L'ÉCOLE NUMÉRIQUE A MAGESCQ

Le 5 décembre dernier, 70 enfants du cycle III (CM2, CM1 et CE2) ont été dotés de leur tablette ainsi que leurs enseignants.



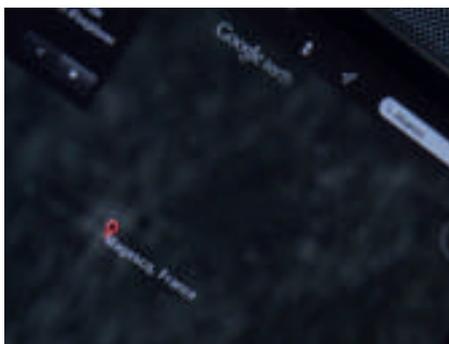
Des enfants ravis découvrant leur tablette et très intéressés par ses fonctionnalités



Ce nouvel outil pédagogique ne remplacera pas les méthodes de travail utilisées jusqu' alors, mais rendra l'enseignement plus interactif



Les enfants se forment aux nouvelles modalités de communication



Déjà des progrès en géographie

INAUGURATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE MAGESCQ « LE MAJANIER »
 Le vendredi 18 octobre 2013
 Présence de 11 élus à La Mairie et de la presse avec les parents.

Effectif actuel : 207 enfants
 Nombre de classes : 8 classes élémentaires et 4 classes de prématernelle et 3 classes de maternelle
 - Classe accueil également
 - La réfectoire
 - Cour extérieure béton
 - La salle polyvalente élargie communale
 - Un réaménagement d'activités sportives telles que :
 - Surface de basket-ball extérieures : 1 226 m²
 - L'extension de la salle polyvalente la hauteur à 10 mètres
 - Installation d'un terrain de 110 m²
 - Agrandissement de réfectoire de 20 m²

Coût de l'extension : 1 226 716 TTC TTC
 Financé par le conseil municipal - 50% - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 Ententes qui ont intervenus sur le chantier :
 - CAFFETRON
 - JOLY BOIS
 - CARTEO PAVES
 - TRAVAILLOUANT LABERGE
 - ABC
 - ARTISTE TP (pour la réfectoire)

Montant des subventions obtenues :
 - 173 716 (aménagement des terrains sportifs) - 77 777 euros
 - Conseil Général des Landes - 28 112 euros
 - Département de Landes - 2 euros
 - Date de réalisation : 2 mois
 - Ouverture des locaux : 5 septembre 2013

Réaménagement du centre-bourg

Le bourg de Magescq a littéralement changé de visage. Déplacez-vous désormais en toute sécurité en voiture, à pied, en fauteuil roulant ou à vélo au cœur de votre village. Les commerces sont désormais accessibles à tous et le nouvel aménagement fait le part belle à l'environnement naturel et patrimonial.

Le conseil municipal de Magescq a engagé dès 2008, les réflexions de réaménagement de la traversée du bourg (avec les RD102 et RD101). Les études et les travaux ont permis d'aboutir aux résultats suivants :

- **Des trottoirs larges**, et sécurisés permettant désormais d'arpenter sereinement le bourg.
- **37 places de stationnement** ont été créées.
- Grâce à la réforme des pistes et des passages, **les personnes à mobilité réduite peuvent évoluer en toute sécurité**.
- **Les commerces et les équipements publics sont mieux desservis**. Devant chaque entrée notamment, un espace plus important est dédié aux piétons.
- **Le patrimoine 100% est mis en valeur** car le nouveau réaménagement des trottoirs. De nouveau donc, il n'est en arrière les bâtiments alentours. L'église est dotée d'un nouvel éclairage.
- **200m de voie verte et 210m d'espace partagé piétons/vélos** amontent la future liaison cyclable future entre le Parc d'activités économiques adjacent à Saint-Germain-de-Mairreux et le centre-bourg de Magescq.

Le réaménagement a été réalisé en deux phases :

- Travaux de Mairreux, entre l'école et le carrefour à four bras de la rue de la République de février 2011 à février 2012 : 300m de trottoirs créés.
- la pose de la voie verte, les passages de Mairreux, des carrefours et de la République de février à juillet 2013 : 500m de trottoirs créés.

Cette réalisation a fait l'objet d'une coordination entre les différents intervenants :

- le SYDEC pour l'opération de l'éclairage public, la mise en valeur des différents points et pour le réaménagement du réseau d'abandon d'eau potable.
- France Télécom pour les travaux à venir de fibre optique.
- le Conseil Général des Landes pour le réaménagement définitif de la chaussée.

1 226 598,71 € TTC
 Investis dans les aménagements de la zone d'activités, des trottoirs, notamment, aménagement de trottoirs, passages, places de PMR, feu tricolore, plantations, etc.

MACS - 040 503 30 4
Magescq - 050 575 476

Au sein de cette somme :

- Le **Conseil Général des Landes** a financé le réaménagement des trottoirs : 100 000 €
- Le **SYDEC** a financé la modernisation de l'éclairage public : 14 400 €
- Le **SYDEC** a financé le réaménagement de réseaux d'abandon d'eau potable : 10 000 €

Les copropriétaires ont financé leurs travaux de réseaux.

MACS
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 MAGESCQ - LA Mairie

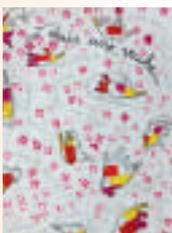
LA COURSE LANDAISE S'INVITE A L'ÉCOLE

Les classes élémentaires de l'école de Magescq ont participé à un projet sur l'apprentissage de la langue gasconne. Projet qui s'est mis en place au travers d'un élément culturel et sportif ancestral : la course landaise.

- Un travail a été réalisé en classe tout au long de l'année avec :
 - l'apprentissage de chants en gascon : la Cazérienne, l'Encantada, Lo Nhacar (équivalent du Haka des All Blacks) ...
 - différentes productions : écrites, artistiques ...



CP/CE1



CP/CE1



CM1/CM2



CE1/CE2

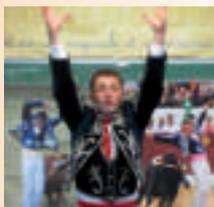
- Puis les classes se sont rendues à Pomarez découvrir différents ateliers : sauts/écarts, musique, contes en gascon, musées de la Chalosse, de la course landaise ...



Elles ont également visité les ganadérias Dargelos et Grand Soussotte.



- Enfin, Emmanuel Lataste est intervenu de manière interactive dans chaque classe pour expliquer, à partir d'objets et de photographies, le fonctionnement de ce sport ancestral.



- Pour clôturer cette année, parents et enfants ont assisté à Pomarez le 17 mai à une course landaise spécialement organisée pour les écoles. Chaque enfant portait un boléro confectionné avec l'aide de mamans et mamies. Quelques uns ont pu descendre dans l'arène pour réaliser sauts et écarts.



A cette occasion les œuvres réalisées en classe ont été exposées.

A l'initiative de la Municipalité et avec l'aide des enseignants et de l'APE, le 6 juillet...



... prolongement de l'apprentissage de la course landaise avec les enfants de l'école...



... qui, très fiers, défilent en compagnie du champion Nicolas Vergonzane...



... qui débutait sa tournée d'adieu...



... au milieu d'un nombreux public conquis, en compagnie de la Ganaderia Dargelos, et toujours entouré des écoliers.

DES CAMPS POUR TOUS LES AGES !

Cet été, les tentes se sont baladées, de Magescq à Labenne, en passant par le Lot et la Corse...

80 Magescqquois se sont partagé plus de 300 nuits en camp pendant le mois de juillet !

Les plus jeunes ont découvert leurs premières sensations dans la cour du centre de loisirs, et un réveil un peu trop aux aurores pour ceux qui auraient espéré une grasse matinée...

Les 8-10 ans ont passé 3 jours au camping municipal de Labenne. Au programme : piscine, tir à l'arc, accrobranches, structures gonflables mais aussi une journée à Atlantic Park et la soirée Mac Do cinéma comme les grands...

Les 10-13 ans ont découvert les magnifiques paysages du département du Lot lors de ce premier séjour à la base nautique de Mezels. Ils ont pu s'initier à la spéléo et à l'escalade en site naturel, admirer le village de Carennac ou la cité haut perchée de Rocamadour... Sans oublier les rafraîchissements réguliers dans les eaux du lac, les plus courageux ont regardé les yeux dans les yeux les rapaces impressionnants du Rocher des Aigles.

Les ados avaient préparé de longue date le gros projet de cet été. Ils se sont investis fortement lors de vide-greniers, de la vente de billets de bourriche, ou de pâtisserie... Les membres du Bureau de la toute nouvelle association Anim'Action 40 ont également présenté un projet Landes Imaginations, et obtenu brillamment une subvention exceptionnelle de 4000 € pour les aider à financer le voyage du mois de juillet. C'est ainsi que 15 Magescqquois, accompagnés de 33 ados de Léon ou de Tosse-Saubion sont partis à la découverte de l'île de Beauté pendant 12 jours.

Paysages idylliques, plages de rêve, temps idéal... tous les ingrédients pour un séjour inoubliable.

Ils ont visité les villes de Bastia, Porto Vecchio, Bonifacio, Ajaccio et Corte, les îles Lavezzi lors d'une balade en bateau... De la mer à la montagne, il n'y a qu'un pas, et les occasions nombreuses de tester les eaux plus fraîches des gorges du Tavignanu, de la cascade des Anglais, ou des gorges de la Richiusa pour le canyoning...

Leurs qualités de cuisiniers ont également été mises à l'épreuve, puisqu'il fallait faire les courses, la cuisine, et gérer les menus et les stocks au quotidien...

Ils s'en sont très bien sortis, et prêts à renouveler l'expérience !

Le lien du petit film souvenir, c'est ici :

<http://www.youtube.com/watch?v=vzlh-OCiJzE&feature=share>



Mézels (Lot) : séjour des 10-13 ans du 15 au 19 juillet 2013



Séjour en Corse : 22 juillet - 2 août 2013
48 ados venant de Magescq, Tosse et Léon



Pour les plus jeunes, une nuit étoilée sous la tente à Magescq

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE MACS

Le 9 Septembre dernier à l'accueil périscolaire, 10 bambins ont fait la rentrée de la halte garderie itinérante avec les animatrices de MACS Sandrine et Delphine.

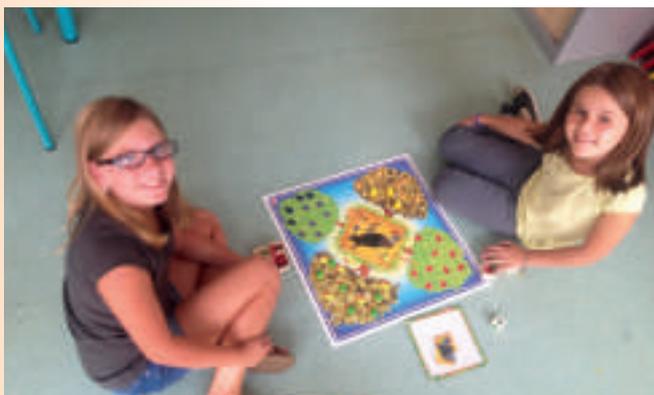
Une année s'est écoulée et le bilan dressé lors de la dernière réunion avec les élus de l'atelier enfance et jeunesse de MACS est plus que positif tant pour les enfants, les parents que les animatrices. Les petits de 18 mois à 3 ans ont pu participer chaque semaine à des jeux et activités d'éveil avec des petits camarades. Lors de l'inauguration ou pendant la période de Noël, des intervenants leur ont concoctés des contes ou des chants.

Ce service de MACS permet de libérer les parents quelques heures le lundi matin. C'est l'occasion pour l'enfant, sans mode d'accueil, de goûter progressivement aux joies de la vie en collectivité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Sandrine Laborie au 07 86 72 52 74 ou hgi@cc-macs.org

CONTRAT D'AVENIR

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et au vu des besoins d'animateurs, le conseil municipal a décidé de procéder à la création d'un contrat d'avenir. Le choix de l'animateur s'est porté après entretiens sur la candidature d'Aude Justes. Elle aura comme mission spécifique l'animation des temps d'activités périscolaires, l'organisation et l'encadrement d'activités au sein de l'accueil de loisirs, les temps d'encadrement de la pause méridienne, et l'accueil au public de la médiathèque en collaboration avec l'animatrice culturelle. La commune a signé son contrat sur 3 ans et s'engage à lui donner accès à une formation qualifiante encadré par son tuteur Sébastien Saubadu directeur de l'accueil de loisirs et coordonnateur des TAP. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe pédagogique de notre commune



190 enfants aiment les TAP...

Quelques mots sur les activités et les objectifs sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

Primaire :

- Activité sportive : jeux d'opposition/judo avec Mika, Jean et Choua
Dépense physique, développement de la force et de la stratégie, travail de l'équilibre, de la motricité... Mais aussi respect des règles et du partenaire de jeu
- Jeux de société avec Mary et Béa
Découverte de nouveaux jeux, de cartes, de plateau, de société... Jeux de coopération, d'observation, de stratégie... On apprend à être malin, mais aussi à compter, à rendre la monnaie, on apprend le plaisir de gagner, mais surtout d'accepter de perdre...
- Musique avec Marine et Annabelle
Jeux d'écoute musicale, connaissance de différents instruments, sonorités, travail au niveau du rythme
Chant, chorégraphies, chansons collectives présentées lors d'un petit spectacle...
- Arts plastiques avec Béa et Marie
Développement de l'expression artistique, de la créativité, de la motricité fine, de l'imagination...
Dessin, peinture, coloriage, calligraphie avec divers supports et outils... Production de décorations diverses notamment celle du nouveau réfectoire.
Pour la prochaine période, deux nouvelles activités : jeux de raquettes en sport, et jeux de lecture et d'écriture, avec diverses animations en partenariat avec le projet scolaire de Madame Colson (CP).

Maternelle :

- Ateliers de motricité : parcours divers avec un matériel adapté, cerceaux, obstacles, ponts, tapis, plots... On apprend à courir, à sauter à cloche-pied, à ramper, à maîtriser l'équilibre...
 - Jeux musicaux : courir, sauter en rythme, s'arrêter en fonction de la musique...
 - Jeux de relais, de course, de coordination, jeux collectifs...
 - Initiation à l'anglais avec Lise : familiarisation avec la musicalité de la langue anglaise, apprentissage de quelques mots de base, des chiffres et nombres...
 - Jeux libres à l'extérieur : jeux de cour, tricycles, toboggan...
 - Coin calme : on a aussi le droit de se reposer, de discuter avec les copains, ou même de ne rien faire si on a envie...
- Pour la prochaine période : il y aura des activités autour du tableau numérique, de la lecture de contes, de la relaxation...

Les TAP pour les enfants de maternelle sont encadrés par Peggy, Caroline, Isabelle, Marion, Aude et Lise.



LA RENTRÉE CULTURELLE

Elle a été marquée par les rendez-vous d'octobre qui s'inscrivaient dans le cadre d' "TINERAIRES 2013", en partenariat avec la Médiathèque Départementale et avec le soutien financier du Conseil Général des Landes.

Les animations se sont déroulées comme prévu les 25 et 27 octobre 2013 à la Salle de Musique de l'Espace Mora.

Grâce au soutien financier du Conseil Général pour la moitié des sommes engagées (737 euros pour un total de 1474 euros), les deux prestations ont été proposées gratuitement au public.

Environ 100 personnes, enfants et adultes, ont bénéficié de ces programmes culturels.

P10

Dimanche enchanté à Magescq...

Dans la Salle de Musique comble, le dimanche 27 octobre après-midi , la jeune compagnie de théâtre « Sac de billes » de Larbey a su captiver et enchanter son auditoire avec l'adaptation du très beau texte de Jean Giono « L'homme qui plantait des arbres ».

La belle voix de Pauline la conteuse, accompagnée par Audrey la musicienne et ses multiples instruments, les marionnettes de Stef telles des dentelles et la mise en lumière si soignée de Thibault , nous ont offert un moment de poésie et d'émotion rare, à travers l'histoire d'un homme . Il a tout perdu, et au mitan de sa vie, décide de planter des milliers d'arbres, un à un, malgré la folie guerrière des hommes, dans la solitude et le silence.

Il réussira sa folle entreprise, faisant renaître les sources et redonnant vie à un hameau abandonné.

Ce conte puissant nous interroge sur la valeur de l'engagement, la beauté de l'acte gratuit, le sens à donner à nos vies...

Le public, petits et grands, surpris et séduit, a longuement applaudi les jeunes artistes qui se sont montrés très disponibles pour répondre aux questions et ont même dévoilé un peu de l'envers du décor!

Et Magescq, qui abrite un « arbre remarquable », vénérable chêne de plus de 600 ans, était le village tout indiqué pour accueillir ce spectacle!

Le vendredi soir 25 octobre, c'est un cercle plus restreint mais curieux et intéressé qui a participé à un «Atelier-conférence» animé par Anne-Sophie Demat de Lacq-Odyssée intitulé «Derrière l'étiquette» .

Il s'agissait, à l'aide d'exemples concrets, d'affiches publicitaires et de produits préemballés, de réfléchir à nos choix alimentaires, repérer les codes de séduction et renforcer notre esprit critique. Les échanges se sont poursuivis autour de quelques saveurs locales qui ont fait l'unanimité!

Pour la onzième année consécutive, la Commune et la Médiathèque de Magescq ont souhaité suivre cet « Itinéraire Utopique » et proposer à tous ces deux moments choisis.

Rendez-vous pour de prochaines Aventures...

En préparation :

Au mois de février prochain sera proposée une pièce de théâtre qui sera présentée à la Mairie par la Compagnie «De But En Blanc «...

Pour information :

Depuis la rentrée, la Médiathèque participe tous les jours durant l'année scolaire à l'animation des «Temps d'Activités Périscolaires «à l'école.

Heures d'ouverture au public

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h15
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h15
- Samedi de 9h à 12h



La compagnie « Sac de billes » captive son auditoire



La médiathèque vous accueille avec Marie, Aude et ses bénévoles, dans ses locaux agréables



EGLISE SAINT-MARIE DE MAGESCQ

L'église de Magescq remonte à la fin du XII^e siècle, ou au tout début du XIII^e siècle. Elle a été bâtie conformément au style de transition entre le style roman et le style gothique.

Le chevet est roman (XII^e s^o). La nef et le clocher (avant sa restauration) sont sûrement postérieurs au XIII^e s. Les fenêtres, avec la forme des arcs surbaissés, annoncent la Renaissance (XVI^e ou XVII^e s).

Cet édifice a donc évolué au fil de l'Histoire.

Un crénelage continu couronne l'édifice entier et les contreforts d'angle, vigoureux et massifs, témoignent d'un passé d'église-forteresse: si l'église était attaquée, la garnison se tenait aux créneaux et à la bretèche qui défendait la porte d'entrée (aujourd'hui bouchée), située alors derrière la croix extérieure (à droite du porche).

L'église servit de lieu de refuge et de défense, sans doute dès le XIV^es (guerre de Cent Ans : 1337-1453) : une des causes du déclenchement de cette guerre n'est-elle pas la montée de la tension au sujet de la Guyenne, entre les rois de France et d'Angleterre ? Il en subsiste sur le chevet un chemin de ronde protégé de hauts merlons et le vestige d'une ancienne bretèche sur le mur sud protégeant une porte latérale aujourd'hui bouchée.

Suivirent ensuite d'autres événements qui expliquent que l'église eut à souffrir de nombreux désordres: en 1569, en pleine guerre des religions, les bandes protestantes de Montgomery mirent la contrée à feu et à sang. Selon les mémoires de Jean de Caunègre en 1650, il est acquis que Montgomery séjourna à Magescq avec son armée. Et une circonstance très particulière signalait Magescq à la haine de Montgomery: le petit-fils du maréchal de Monluc -qui avait imposé des échecs à Montgomery- était seigneur du village.

Il est possible que l'église ait alors été saccagée et qu'elle fût ensuite restaurée sous Louis XIII vers 1610-1620 avec son clocher actuel: « on couronna la tour romane carrée (ancien clocher) avec un haut bonnet arrondi aux angles supérieurs et revêtu d'ardoise et surmonté par un piculet de casque à pointe... ».

Le XVII^e et XVIII^e siècle marquèrent aussi des transformations importantes : voûtement surbaissé de la nef en lattes et en plâtre en forme d'anse de panier, décoration de l'abside avec ses fenêtres basses en plein cintre qui s'ouvrent sur les vitraux modernes et sans aucune moulure. Et il n'est que de regarder les revêtements des six chapiteaux présents dans l'abside pour se laisser séduire par leur décoration rappelant les motifs du XII^e siècle (oves en saillies avec leurs têtes d'aigles).

Le temps fit ensuite inexorablement son travail: dès 1832, le clocher est dans un tel état de délabrement qu'il faut en reconstruire la charpente, mais en 1871 la couverture en bois est remplacée par une couverture en ardoise avec crochets en zinc.

Des travaux d'aménagement sont parallèlement effectués (escaliers dans le clocher en 1834 ; édification de la sacristie en 1845 ; construction d'un mur de soutènement au nord...).

En 1924, un projet de démolition et reconstruction voit même le jour : les murs

de nef noircissent faute de soins, les fondations verdissent, les contreforts laissent pousser l'herbe entre les pierres disjointes, des plaques entières se détachent du plafond. Messieurs Brutails et de Cardailiac sauvent l'église de la démolition..... Et persuadent le maire d'alors, Félix Doussy d'entreprendre d'importants travaux de remise en état de la voûte et de consolidation des murs (1930).

L'édifice est inscrit en totalité sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 13 février 1969. Il convient de remarquer à ce titre un Christ - à droite vers le chœur - qui serait daté du XVI^e ou XVII^e siècle.

De 1983 à 1985, des travaux de maçonnerie extérieure du chevet sont réalisés.

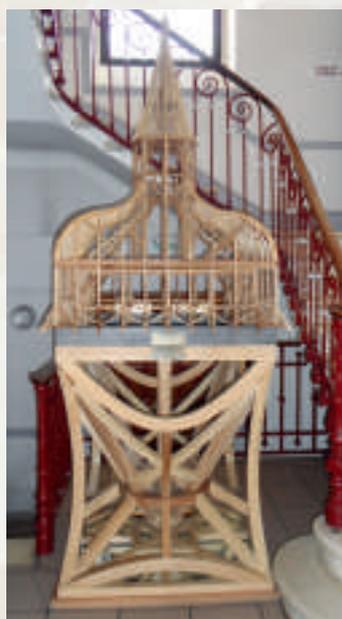
Depuis 2002, des travaux se succèdent régulièrement

- restauration de la charpente couverture de la nef et du chevet avec mise en place d'un système de collecte des eaux de pluie par dalles pendantes avec descente en cuivre ;
- une deuxième campagne de travaux en 2005 a porté sur des interventions intérieures : chauffage, éclairage, décor peint de l'abside ;
- en 2008 c'est la façade nord de la nef qui a fait l'objet d'une restauration des vitraux et des maçonneries avec la réalisation d'enduits au mortier de chaux, recouverts d'un badigeon clair semblable aux traces retrouvées avant restauration ;
- en 2009-2010 une nouvelle tranche comprend la restauration des vitraux et des maçonneries de la façade sud de la nef et du clocher. Les réfections mises en œuvre ont consisté à restituer les enduits badigeonnés de la nef-constituée de moellons de calcaire et de car-



luche - et à traiter le clocher de manière différenciée - car bâti en moellons de Bidache par un chaulage semblable aux traces de badigeon clair retrouvées sous l'enduit avant travaux.

L'église de Magescq «séduit d'emblée par ses dimensions, par sa belle mine, par son caractère simple et grave » (Mr Brutails). Sa restauration intérieure et extérieure veut préserver un édifice majeur du patrimoine communal dont la mise en valeur se poursuit avec la réfection de la place et l'installation d'un éclairage qui lui restitue son caractère imposant.



PETITE HISTOIRE DU DROIT DE VOTE EN FRANCE

Jusqu'à la Révolution française, les français n'ont pas le droit de voter. Le roi dirige seul et il a tous les pouvoirs : c'est la Monarchie absolue. En 1791, apparaît le suffrage censitaire masculin : cela signifie que seuls les hommes peuvent voter s'ils ont assez d'argent. Les pauvres ne peuvent donc pas voter.

En 1848, après une nouvelle révolution, le suffrage devient universel masculin, c'est-à-dire que tous les hommes de plus de 21 ans peuvent voter, mais toujours pas les femmes.

En 1944, (à la fin de la deuxième guerre mondiale), les femmes obtiennent le droit de vote.

En 1974, la majorité est abaissée à 18 ans ; tous les français hommes et femmes de plus de 18 ans peuvent voter.

Aujourd'hui pour voter, il faut se faire recenser à partir de 16 ans et s'inscrire sur les listes électorales l'année de ses 18 ans avant le 31 décembre.

Pour être électeur :

- Avoir 18 ans révolus, soit au plus tard la veille du scrutin à minuit.
- Etre de nationalité française. Les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, résidant en France, ont toutefois droit de vote pour les élections municipales et européennes.
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Etre inscrit sur les listes électorales

Elections municipales :

L'élection municipale en France permet d'élire les membres du conseil municipal de chaque commune. Ceux-ci sont appelés conseillers municipaux. Ils élisent en leur sein le maire qui préside le conseil municipal ainsi que les adjoints.

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans. Le scrutin a lieu en suivant les procédures électorales françaises. Le nombre de conseillers municipaux varie selon la taille de la commune. (Election de 2014 Magescq : 19 conseillers).

Les Candidats doivent être âgés de 18 ans ou plus au 1er janvier de l'élection, de nationalité française et inscrits sur la liste électorale de la commune ou y payant des impôts locaux.

Mode de scrutin :

Le mode de scrutin est très différent selon la taille de la commune. Il s'agit, après la réforme introduite par la loi n°2013-403 du 17 avril 2013, qui s'appliquera à partir du renouvellement général des conseillers municipaux de 2014 : d'un scrutin proportionnel de liste majoritaire, pour les communes de plus de 1000 habitants.

Vote :

Les candidats se présentent en listes complètes en respectant les règles de parité (homme/femme), qui ont été appliquées pour la 1ère fois aux élections de 2001 et ont été renforcées pour les élections de 2008.



Chaque électeur doit se présenter au bureau de vote muni de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Toute modification (panachage ou rature) est strictement interdite sous peine de nullité.



UN GESTE CITOYEN

Ha ces fumeurs ou ces automobilistes que l'on pourrait surnommer les diabolins de Magescq !

Nous ne vous répéterons pas que le mégot jonchant le sol est un véritable problème environnemental et gâche l'esthétique de notre village et ses alentours. Nous ne vous répéterons pas que se garer sur les trottoirs empêche les piétons de circuler en toute sécurité et laisse des marques de pneus ou d'huile (voir la photo ci-dessous).

Derrière un geste apparemment anodin soit jeter son mégot par terre soit se garer sur les trottoirs se cache un manque de citoyenneté et pourtant ils se disent respectueux de la nature et de leur village.

Comment faire pour que ces diabolins changent leurs habitudes et préservent la beauté de notre nouvel aménagement du centre bourg ?

Il faut juste dire à ces diabolins fumeurs que les cendriers publics sont près d'eux ou bien ils peuvent avoir une petite boîte à mégots dans leur poche ; qu'une petite marche est bon pour la santé même pour les diabolins automobilistes, qu'il leur sera agréable de papoter avec les autres piétons plutôt que de leur entraver leur parcours.

Alors diabolins changez vos habitudes, les magescqquois auront un autre regard envers vous et on ne vous appellera plus diabolins mais citoyens.

Il suffira juste de repenser à cet article quand vous fumerez ou quand vous vous garerez.



LE SYDEC, le Syndicat d'équipement des communes des Landes

SYDEC

P13

Créé le 10 Août 1937, le SYDEC est un syndicat mixte ouvert, qui regroupe les 331 communes du département, le Conseil Général, et plusieurs communautés de communes.

Ses compétences sont organisées autour de deux grands blocs :

- 1. Le bloc historique comprenant : l'électricité, l'éclairage public, le Gaz, les Energies renouvelables (photovoltaïque)
- 2. Le bloc du service public d'eau potable et d'assainissement comprenant : le Service public d'eau potable, le Service public d'assainissement non collectif.

La réforme statutaire de 2009 a décidé de renforcer le rôle des élus locaux dans la gestion des services publics de l'énergie et de l'eau/assainissement, et de faciliter leur implication dans une action de proximité devenue indispensable.

Les comités territoriaux sont la base du fonctionnement du SYDEC. Les délégués désignés par les communes décident de la politique du

SYDEC, ils sont chargés de recenser les besoins locaux, hiérarchiser les priorités du programme d'investissement, et proposer des tarifs pour l'eau. Ils assurent le suivi des affaires locales et examinent les comptes rendus annuels d'activités.

Les comités territoriaux désignent leurs délégués aux deux commissions départementales Energie et Eau qui constituent le comité syndical. Ce comité syndical adopte les budgets et les comptes rendus annuels d'activités ainsi que les modifications réglementaires. Il propose à l'Assemblée Générale le bureau syndical.

La réunion de l'ensemble des élus du SYDEC constitue l'Assemblée Générale qui désigne le bureau syndical et se prononce sur les réformes statutaires.

Enfin, le bureau syndical assure les affaires courantes du SYDEC.

Magescq a adhéré au SYDEC en 2008 et fait partie de la zone 10 le comité territorial Marensin, Littoral, Côte Sud.

LE SYDEC EN CHIFFRES...

Communes adhérentes à l'eau potable

7829 abonnés

Herm - Léon - Lesperon - Levignacq - Linxe - Magescq
St Julien en Born - St Michel d'Escalus - Taller
Uza (exploitant SOGEDO) - Vielle St Girons

Communes adhérentes à l'assainissement collectif

5649 abonnés

Herm - Léon - Lesperon - Levignacq - Linxe - Magescq
St Julien en Born - St Michel d'Escalus - Vielle St Girons

RAPPEL ASTREINTE SYDEC

Tél. 06 74 88 92 13

Sont mobilisables 365 jours par an, 24 heures sur 24

- 4 Agents d'exploitation
- 2 Techniciens Traitement Eau potable
- 2 Electromécaniciens
- 1 Camion hydrocureur avec chauffeur
- 1 Cadre chef de service

Evolution du prix moyen de l'eau potable pour une consommation de 120 m³

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2005-2013
€ HT/m ³	1,50	1,47	1,34	1,33	1,24	1,15	1,15	1,15	1,183	-21,1%
€ TTC/m ³	1,830	1,799	1,662	1,683	1,588	1,522	1,567	1,610	1,649	-9,9%

Inflation sur la période : + 13,6%
Baisse relative HT : -30,6%
Baisse relative TTC : -20,7%

Effort d'équipement
2005-2013
4 387 392 € HT

Evolution du prix moyen de l'eau assainie pour une consommation de 120 m³

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2005-2013
€ HT/m ³	3,28	3,46	3,32	3,34	3,07	2,99	2,99	3,00	3,046	-7,1%
€ TTC/m ³	3,708	3,898	3,751	3,962	3,682	3,647	3,695	3,816	3,883	+4,7%

Inflation sur la période : + 13,6 %
Baisse relative HT : - 18,3 %
Baisse relative TTC : - 7,8 %

Effort d'équipement
2005-2013
8 722 134 € HT

APE



Chasse aux oeufs de Pâques : parents et enfants très motivés

RETOUR SUR NOS FETES LOCALES



Ouverture des fêtes...

REPAS DU 3^{ÈME} AGE



17 octobre : la municipalité a régalié 205 convives



... avec une classe 2013 dynamique...

LES SAPEURS-POMPIERS



Devenez pompier volontaire :
inscriptions auprès de thierry.lanot@sdis40.fr
ou 06 70 10 99 19



... et une équipe de bénévoles très studieuse...

YOGA avec L'Association ViniYoga Landes

Cours enfants et adultes le mardi et le jeudi à Magescq



Renseignements et inscriptions : Floriane PITOU-BARRUCAND
au 06 04 12 49 87 - viniyoga.landes@hotmail.fr

BILLET D'HUMEUR

Nous voilà bientôt arrivés au bout de cette deuxième mandature, et là peut-être est-il temps de se poser et de regarder en arrière. L'heure des bilans en quelque sorte.....

Oublier ce qu'on sait, remettre en perspective à l'aune de ces douze ans.

Même si cela peut vous sembler égoïste, je commencerai par Moi. Alors heureux ?

Pour mon évolution personnelle, sans aucun doute un grand plus. J'ai pris un grand plaisir à ces rencontres et parfois ces joutes avec mes colistiers. Je ne vais pas venir vous chanter Moi j'en étais. « Je mets un point d'honneur à ne pas être dans le vent, j'ai peur de m'enrhumer... »

Trêve de plaisanterie. Quid pour la commune ?

Loin de moi l'idée de vous faire un inventaire à la Prévert... Cet automne nous avons pu inaugurer deux belles réalisations. Le village « rendu à l'humain » a débuté par la place des arènes. Cela permet maintenant au piéton de circuler en toute tranquillité du centre du village au boulodrome et à l'école.

L'agrandissement du groupe scolaire met en exergue une continuité dans nos réalisations de ces deux mandatures. Sortir de ces préfabriqués d'antan et redonner à nos enfants une école en concordance avec son époque. Locaux mais aussi garderie, centre de loisirs et maintenant TAP : beaucoup d'investissements matériels mais aussi humains.

Les esprits chagrins trouveront bien quelque chose à m'objecter. Alors auto satisfaction ? Je préférerais lucidité....

SYNDICAT D'INITIATIVE



Concert aux Arènes le 2 août avec le jazz band de Sanguinet

LE PHILOSOPHE

Épisode 11 : on sait plus...

En à peine un siècle, la diligence est devenue voiture, le lavoir machine à laver et le conteur, télévision...

Et la télé en peu de temps qu'est-elle devenue ?

Si au début elle a servi de tremplin à la culture, elle a bien changé depuis, on y retrouve maintenant de soit disant experts auto proclamés qui viennent nous donner la leçon et ont la prétention de nous dire ce qu'il faut penser...

Info en continu... n'importe quel quidam prend position sans recul,... Andy Warhol doit bien rire... J'ai arrêté de regarder la télé...

Ah ! Internet la culture au bout du clic... l'accès au savoir instantané... plus d'analyse, tout déjà pré-digéré...

Et puis les forum de discussion... Là aussi les commentaires laissés sont affligeants la plupart du temps. Sous couvert d'anonymat, on peut lire des propos incohérents qui font froid dans le dos. Les gens ne savent plus vivre en groupe, bavarder, échanger tranquillement, s'écouter...

Marre de me mettre en colère, ne plus lire de commentaires...

Envie de causer avec mon voisin... siou plait... Aimer l'homme...

Mais attention, il existe deux façons d'aimer l'homme : l'humanisme et le... cannibalisme...

Carpe diem mes frères et mes sœurs.

Quand même si la marmite boue et que tu entends le tam-tam... Méfiât.



COMMÉMORATION

11 novembre 2013 : en présence des enfants de l'école, hommage aux morts d'une guerre passée de l'histoire à la mémoire

NAISSANCES

- VASSEUR Chloé, Camille, 10/12/2012
- COUSIN Charlie, Ewen, Jules, 22/12/2012
- AGUIAR Mathis, 22/12/2012
- LALANNE Clara, 19/01/2013
- LACROIX Ninon, Cathy, 07/03/2013
- AYALA Jade, Gabrielle, Eden, 18/04/2013
- SESCOUSSE Roxane, 23/04/2013
- COURTIAU Valentine, 28/06/2013
- DE OLIVEIRA Mattéo, 14/07/2013
- LAMOULIE Benjamin, David, 18/07/2013
- BELLEGARDE Alicia, 30/07/2013
- BADOUX Shanna, Guylaine, 30/08/2013
- SAMADET Héloïse, 02/09/2013
- BOUE Camille, 18/09/2013
- CHUDZIK Stan, Max, 20/09/2013
- SOUBRIE Raphaël, Christian, 21/09/2013
- LAFON Anaël, 04/11/2013
- LAHONTA Maël, 10/11/2013

MARIAGES

- CAMI David et RABAN Séverine, Ludivine, 13/04/2013
- CAPELA CLARA Frédéric et DARRACQ Laure
27/04/2013
- BARRUCAND Xavier, Marie, Gérard et ROLUS Caroline,
Claudine, Danièle, Ghislaine, 06/05/2013
- GARDERE Nicolas, André, Aloys et LABATUT Marie-Ange,
Madeleine, Josèphe, 08/06/2013
- PELTEY Thomas et LASSERRE Jessica, 08/06/2013
- DUTERTRE-LADUREE Bruno, Jean et REMESSO Céline,
Nadine, 03/08/2013
- LEPEYTRE François, Martin, Maurice, Bernard
et RAIMON Ophélie, Daphnée, Alexandra, Eve, Marie
09/08/2013

DÉCÈS

- BEDAT Robert, 28/12/2012
- BONAIN Irène Marcelle née DOUAT, 07/02/2013
- NOGUES Jean Claude, 23/02/2013
- PRAT André, 03/03/2013
- VIGNES Yvette née RAMAZEILLES, 20/04/2013
- SEPEL Michael, Sol, Basil, 03/06/2013
- LAFITTE Marie Odette née DOURTHE, 16/07/2013
- POUYPOUDAT Paulette, 16/07/2013
- LASSALLE DUPIN Denise, Suzanne née LESBATS
27/07/2013
- MONGARDE Marie-Thérèse née GIEURE, 04/09/2013
- SAUBION Christiane, Françoise née TRACOU
20/09/2013
- AMESTOY Bernadette née BRUN, 30/09/2013
- MORA Georgette née DUPIN, 16/11/2013



- 
- Vend 10 Janvier - Vœux 3^{ème} âge
 - Sam 11 janvier - Collecte au profit des Restos du Cœur
 - Dim 19 Janvier - Vœux de la municipalité
 - Dim 19 Janvier - Tournoi de Badminton
 - Vend 7 Février - Galette 3^{ème} âge
 - Dim 16 Février - Journée taurine
 - Sam 28-Dim 29 Mars - Tournoi de Badminton
 - Jeudi 10 avril - Arcolan
 - Dim 27 avril - Repas ACCA
 - Jeudi 8 mai - Tournoi de Badminton
 - Mer 28 mai - Nouveau spectacle de Vince
 - Moscato organisé par l'association Au cœur des jumeaux
 - Jeudi 29 mai - Repas 3^{ème} Age
 - Vend 13 Juin - fête Ecole
 - Jeudi 17 juillet - Don du sang
 - Dim 07 septembre - Forum des associations

DATES A RETENIR

P19



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Magescq

AVENIR



*Monsieur
le Maire
et son Conseil
Municipal
vous souhaitent
une bonne
et heureuse
année 2014*

